

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris



Janvier 2024

Augmentation des indices de rémunération : l'aumône...

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les indices de rémunération des enseignant.es ont augmenté de 5 points, soit 25€ brut par mois. Pour rappel, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 20 % sur 2 ans !

[Voir le communiqué de Solidaires Fonction publique.](#)

[Voir les nouvelles grilles de rémunération](#)

Reclassement des maîtres délégué·es : la désillusion !

A compter du 1^{er} septembre 2023, les maîtres délégué·es ont été reclassé·es sur la grille de rémunération des non-titulaires du public. Les modalités de reclassement sont négociées dans chaque académie. Pour l'académie de Paris, un reclassement automatique a été effectué ; ainsi, un·e maître délégué·e à l'échelon 3 des MA1 a été reclassé·e au niveau 3 des maîtres délégué·es de 1^{re} catégorie. La réunion qui a eu lieu le 10 janvier avec le rectorat a permis au Sundep-Solidaires Paris de dénoncer ce reclassement qui ne prenait pas en compte l'ancienneté dans l'échelon. Le rectorat va donc passer au niveau supérieur les maîtres délégué·es qui devaient changer d'échelon au 1^{er} septembre. Mais cela reste insuffisant ! Ce reclassement présenté comme une revalorisation grâce à l'alignement sur la grille du public est encore une fois un miroir aux alouettes.

[Voir la grille de rémunération des maîtres délégué·es](#)

Grève le 1^{er} février

Pour nos salaires, contre les suppressions de postes, contre la mise en place des réformes à marche forcée, nos organisations syndicales FSU, FNEC FP - FO, CGT Educ'Action, SUD éducation et le Sundep-Solidaires appellent à une action de grèves et des manifestations le 1^{er} février 2024.

[Voir l'appel intersyndical](#)

Négociations annuelles obligatoires

Il est nécessaire que des NAO aient lieu tous les ans ; ce sont les délégués syndicaux qui négocient avec l'employeur des améliorations des conditions de travail, des salaires et de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes.

N'hésitez pas à solliciter votre délégué·e syndical·e Sundep-Solidaires à ce sujet.



Le Sundep-Solidaires Paris vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024, année de revendications et de luttes syndicales.

SUNDEP-Solidaires Paris – siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS

adresse postale : Bourse du Travail -Annexe Varlin- 85 rue Charlot 75003 PARIS

Tél. : 01 83 94 67 85 - E mail : sundep.paris@gmail.com

Site web national : <https://www.sundep.org> - Site académique : <https://www.sundep.paris.org>